RÉPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SEIGY
(LOIR-ET-CHER)

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la **Mairie – Salle du Conseil.**
Le JEUDI 15 OCTOBRE à 19 h00.

Affiché, le 08/10/2026

MAIRIE DE SEIGY (Loir-et-Cher)

ORDRE DU JOUR :

I. DELIBERATIONS

1. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

A. FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES

a) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

b) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 10/09/2026

B. DESIGNATION DES REPRESENTANTS

a) MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION FINANCES ET DES MARCHES PUBLICS

b) MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION URBANISME AMENAGEMENT ACCESSIBILITE

c) MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE ENVIRONNEMENT

d) MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNICATION TRANSFORMEE EN COMITE COMMUNICATION

e) MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

C. EXERCICE DES MANDATS LOCAUX

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT DES ELUS MUNICIPAUX

2. FINANCES

A. FISCALITE

a) TARIFS 2027

b) REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC GAZ 2026

B. DECISION BUDGETAIRE

a) DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°2

b) REGULARISATION DU COMPTE 1641- BUDGET PRINCIPAL

3. COMMANDE PUBLIQUE / MARCHES PUBLICS

A. CREATION D'UN LOGEMENT AU 3BIS RUE DU GUE EN CENTRE BOURG_: APPROBATION DU PROJET DEFINITIF ET LANCEMENT D'UNE PROCEDURE ADAPTEE

B. AVENANT N°1 À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RESTAURATION D'UN ANCIEN CHAI VITICOLE DESTINÉ À ÊTRE RÉHABILITÉ EN LOGEMENT

4. URBANISME/ ACTE RELATIF AU DROIT D'OCCUPATION OU D'UTILISATION DES SOLS

A. RETRAIT DU PERMIS DE CONSTRUIRE N°04123924U0010 RESTAURATION D'UN ANCIEN CHAI VITICOLE ET D'UNE HABITATION ET SA DEPENDANCE DESTINEES A ETRE REHABILITEES EN LOGEMENT

B. DÉPÔT D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LA DÉMOLITION, LA DÉPOLLUTION ET LA RÉHABILITATION EN LOGEMENT D'UN ANCIEN CHAI VITICOLE

C. DELEGATION DE SIGNATURE POUR LES PERMIS DE CONSTRUIRE

5. PERSONNEL

SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ADHÉSION AU DISPOSITIF DE SIGNALEMENT DES ACTES DE VIOLENCE, DE DISCRIMINATION, DE HARCELEMENT MORAL OU SEXUEL ET D'AGISSEMENTS SEXISTES

6. DOMAINE ET PATRIMOINE/LOCATION

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE BAIL COMMERCIAL POUR LE BATIMENT SITUE AU 29 RUE MARCEL COTTEREAU

II. DECISIONS DE LA MAIRE

III. DATE DES COMMISSIONS - CONSEIL MUNICIPAL – MANIFESTATIONS

IV. QUESTIONS DIVERSES